

**AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3
DU PLU DE LA COMMUNE DE LORIOLE SUR DROME**

Le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée,

Par délibération du Conseil communautaire en date du 23 février 2021, qui fixe les modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°3 du PLU,

↳ **Informe** qu'une modification simplifiée du PLU de LORIOLE-SUR-DROME a été engagée pour :

- Créer un deuxième secteur Uic en zone Ui qui nécessite de modifier les plans de zonage et de réajuster l'en-tête du règlement de la zone Ui

↳ **Dit** que le dossier de modification simplifiée sera tenu à disposition du public pendant un mois

du 22 mars 2021 au 21 avril 2021

aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Lorient-sur-Drôme et de la CCVD, à savoir :

- Mairie de Lorient sur Drôme : Grande rue 26270 LORIOLE SUR DROME, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45

- CCVD : 96, ronde des Alisiers, 26400 EURRE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h / le vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

↳ **Dit** que le dossier sera aussi consultable sur le site internet de la CCVD : www.valdedrome.com – Rubrique « Vie quotidienne – Urbanisme/Habitat– Aménagement et Urbanisme – Consulter les PLU en cours de modification – Commune de Lorient-sur-Drôme »

↳ **Dit** que pendant la durée de cette mise à disposition, le public pourra formuler ses observations :

- sur un registre prévu à cet effet en mairie de Lorient-sur-Drôme
- en adressant un mail à l'adresse suivante : evolution.PLU@val-de-drome.com en mentionnant l'objet suivant « Modification simplifiée n°3 du PLU de la commune de LORIOLE SUR DROME »